

FORMATION CONTINUE

Prévention des différends en harcèlement psychologique

PRÉSENTATION

Contexte

Les expériences concrètes vécues dans les milieux de travail démontrent que les moyens de prévenir les situations de harcèlement psychologique sont insuffisants. Ceux qui visent leur règlement sont mal adaptés, parfois extrêmement coûteux, manquent d'efficacité et prennent trop de temps à être mis en exécution. De telles lacunes engendrent des répercussions sur la qualité du climat et de la performance organisationnelle. Lorsque les gestionnaires sont confrontés à de telles situations en milieu de travail, les employeurs réalisent qu'ils doivent intervenir de façon rapide et appropriée. La plupart du temps, ils se heurtent à une défaillance dans l'opérationnalisation essentielle de stratégie préventive qui aurait dû être préalablement implantée et intégrée.

Pour remédier à cette problématique moderne des organisations, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke propose cette formation incontournable et déterminante dans le but d'amener plus loin ses participants dans l'application de concepts essentiels de la prévention du harcèlement psychologique.

Objectifs

Au cours de cette formation, les participants seront en mesure de :

- **Comprendre** des concepts fondamentaux reliés aux conflits et à la prévention et au règlement du harcèlement psychologique;
- **Bonifier** l'offre préventive en milieu de travail;
- **Visualiser** le positionnement des modes de prévention et de règlement des différends sur un continuum;
- **Développer** une compréhension critique des enjeux inhérents à la prévention du harcèlement psychologique;
- **Connaître** les typologies du conflit;
- **Comprendre** la psychologie du conflit et les impacts de ce dernier sur le corps humain et les perceptions;
- **Développer** un « savoir-être » préventif des différends;

DURÉE**14 heures****TARIF RÉGULIER****975 \$****TARIF PRÉFÉRENTIEL****890 \$****OÙ ET QUAND Dates à
venir****Renseignements**

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans
frais)

- **Distinguer** une posture préventive.

Public cible

- Professionnels des ressources humaines et des relations de travail
- Gestionnaires
- Représentants syndicaux
- Personnes intéressées par la prévention et le règlement des différends, incluant également celles qui souhaitent bonifier leur pratique relativement aux stratégies préventives des conflits
- Consultants

Condition d'accès

Préalable : Aucun

Note

Lectures préalables

Prendre note que cette formation prévoit des lectures préalables avant le début de chacune des journées de formation. Lors de la confirmation de la tenue de l'activité, les personnes inscrites recevront tous les détails.

Documentation

L'ensemble du matériel pédagogique de cette formation est disponible exclusivement en ligne, via la plateforme sécurisée de l'Université de Sherbrooke.

Modalités de connexion

Les modalités de connexion à la séance virtuelle seront communiquées aux personnes inscrites une semaine avant la formation.

Exigences techniques

Assurez-vous que vous avez le matériel requis pour suivre un cours à distance :

- Un ordinateur avec les exigences minimales suivantes : processeur de 1,8 GHz, 512 Mo de mémoire vive, une résolution de 1024 x 768 en 32 bits et une carte de son;
- La dernière version du navigateur Firefox (recommandé), Google Chrome, Microsoft Edge;
- Le navigateur Safari n'est pas recommandé;
- Une connexion Internet suffisante (par exemple, Internet haute vitesse câblée - sans passer par un lien sans fil Wi-Fi);
- Un casque d'écoute avec microphone (interface USB suggérée)
ATTENTION : l'utilisation de haut-parleurs avec un microphone ne procure pas un environnement acceptable pour les échanges à distance. **Le casque d'écoute avec microphone (micro-casque) est**

obligatoire;

- Une webcam (obligatoire).

Environnement propice à l'apprentissage

Au cours des séances en direct (synchrones), il est demandé aux participantes et participants de respecter certaines consignes afin d'assurer un environnement propice à l'apprentissage et respectueux des autres personnes présentes :

- Porter une tenue appropriée et une attention particulière à son apparence;
- Utiliser un local fermé, où le décor offre un minimum de distraction pour les autres personnes étudiantes;
- **Il est obligatoire** de prendre les dispositions nécessaires pour **être seul dans le local et ne pas être dérangé**;
- Éteindre tout système électronique (téléphone, imprimante, radio, etc.) qui n'est pas nécessaire pour suivre la formation à distance;
- Fermer toutes les applications sur l'ordinateur qui ne sont pas nécessaires;
- Prendre le temps de manger avant la formation ou pendant les pauses prévues;
- Pendant la formation, demeurer devant votre ordinateur.

Barreau du Québec

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Cette formation est offerte par le [Centre de formation continue de la Faculté de droit](#).

CONTENU

Contenu

Thèmes abordés au cours de la formation

- Situation organisationnelle sur la prévention et le règlement

- Concepts fondamentaux en prévention et en règlement des différends
- Continuum des modes de PRD
- Adaptation des politiques organisationnelles préventives des conflits
- Recensement et analyse des facteurs de risques reliés aux différends
- Psychologie du conflit
- Comportements qui participent au maintien des tensions et leurs effets physiologiques et perceptuels
- Effets communicatifs des émotions sur soi et sur les autres
- Rôle et perception de la communication affirmative
- Techniques pour désamorcer les situations tendues
- Mécanisme d'intervention – du coaching à la médiation
- Stratégies d'intervention cohérente et leurs intégrations en milieu de travail

Approche pédagogique

Ce module se déroulera sous forme de présentations, de discussions en petit et en grand groupe, ainsi que de nombreux exercices pour ancrer les notions de façon expérientielle.

- **L'exposé magistral interactif** a pour but de circonscrire la matière à l'étude tout en mobilisant les interactions avec et entre les participants sur la base des lectures et des notes de cours. Sous la forme de résumés d'analyse de situations et d'exposés théoriques, il permet d'asseoir les fondements pertinents à la pratique du règlement des différends et de leur prévention. De la sorte, seront aussi mis en évidence les aspects saillants du contenu de la formation ainsi que les exigences de la formation.
- **Les jeux de rôles/mises en situation** visent à reproduire des problématiques tirées des réalités du milieu du travail, afin de faire prendre conscience de sa pratique et de ses effets (adoption des différentes attitudes et postures professionnelles dans diverses situations). Cette approche est propice à l'acquisition du savoir-faire, non technique comme les habiletés de communication interpersonnelle, mais aussi d'amorcer l'imprégnation d'un savoir-être.
- **Le coaching individuel (informations et tarif disponibles sur demande)**. En collaboration avec la formatrice et le formateur, la Faculté de droit offre aux participants des services de coaching en lien avec les incontournables du règlement des différends. Il s'agit de transposer et d'intégrer, en fonction des problématiques des milieux de travail inhérentes à chaque participant, les apprentissages de la formation. Autrement dit, le participant y développera plus concrètement un savoir-faire propice à un savoir-être nécessaire à la prévention des différends. Le coaching permettra aussi au participant de consolider ses compétences en règlement des différends.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	975,00 \$
Inscription à rabais pour membre accrédité UdeS/IMAQ (voir note ci-dessous)	890,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans

préavis.

NOTE : Rabais de 85 \$ pour médiateurs et arbitres accrédités UdeS/IMAQ : Pour obtenir votre code rabais et vous inscrire avec le tarif pour médiateur et arbitre accrédité UdeS/IMAQ, veuillez transmettre le titre et la date de la formation, votre nom, votre organisation, et votre téléphone à : formationcontinue.droit@usherbrooke.ca.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Université de Sherbrooke - Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (UdeS/IMAQ)



Québec 